

525 heures
**DE FORMATION
THÉORIQUE**

Devenez
Assistant(e) de
vie dépendance

A.D.V.D.

SERVICES À
LA PERSONNE



PROFILS ET PRÉREQUIS

Pour le Titre Professionnel Assistant(e) de vie dépendance, aucun diplôme n'est demandé. Cette formation est accessible aux personnes qui maîtrisent les savoirs de base, qui sont motivées.

L'identification des contraintes de santé pour travailler au domicile (portage, sollicitation du dos...) est à prendre en compte.



FORMATION A.D.V.D.

Titre Professionnel

Assistant(e) de vie dépendance

Code RNCP 37780

OBJECTIFS DE LA FORMATION



Obtenir le titre professionnel Assistant(e) de vie dépendance.

Il s'agit de professionnaliser les acteurs accompagnant des personnes au domicile dont l'autonomie est altérée dans la réalisation de leurs activités, pouvant aller des tâches courantes aux actes essentiels de la vie quotidienne.

A travers les objectifs pédagogiques développés conformément au référentiel de ce diplôme, nous souhaitons placer « l'apprenant » au cœur d'un projet de changement et lui donner les moyens d'agir avec et sur son environnement professionnel. Nous souhaitons le former pour qu'il puisse se situer dans un travail partenarial et en réseau.

LE MÉTIER PRÉPARÉ



L'ADVD intervient auprès d'un public en situation de dépendance.

Assistant de vie dépendance accompagne les particuliers employeurs en perte d'autonomie ou en situation de handicap dans leurs vies quotidiennes afin de contribuer à leur maintien à domicile. En toute autonomie, il gère son activité professionnelle: de la relation avec les particuliers employeurs jusqu'à la sécurisation de ses différents lieux de travail (les domiciles des particuliers employeurs). Il accompagne chaque particulier employeur en proposant un projet et un accompagnement personnalisé à travers les actes de la vie quotidienne: les actes d'hygiène corporelle, l'habillage, le déshabillage, les déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile, l'entretien du cadre de vie et du linge, ainsi que l'aide au repas tout en favorisant le maintien à domicile.

Pour finir, l'assistant de vie dépendance s'inscrit comme un maillon fondamental dans le maintien du lien social du particulier employeur en l'accompagnant dans ses choix d'activités sociales, culturelles et de loisirs.



Organisation et durée de la formation

PÉRIODE DE FORMATION :

5 mois



Pour un parcours complet, la formation **A.D.V.D.** a une **durée totale** de

665 heures :

525 heures de formation théorique et

140 heures de formation pratique.

Le parcours de formation est adaptable en fonction des compétences déjà validées par la personne.

LIEU DE FORMATION

CFPPA d'Ahun (centre constitutif de l'EPLEFPA de la Creuse)



Formation théorique : Le contenu de formation ADVD est composé de 7 blocs de compétences dont 3 communs avec les titres professionnels garde d'enfants à domicile et employé familial.

L'accès est individualisé et personnalisé en fonction des besoins, de la situation et de l'expérience de chaque apprenant.

Bloc 1 Gestion de ses activités professionnelles auprès du particulier employeur

- Développer et préparer son activité professionnelle auprès des particuliers employeurs
- Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et organiser
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc 2 Prévention et sécurité de ses activités professionnelles au domicile du particulier employeur

- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
- Organiser, aménager et sécuriser l'espace professionnel

Bloc 3 Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables

- Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- Entretien du linge et pratiques écoresponsables



Bloc 8 Projet d'accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes
- Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement
- Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance

Bloc 9 Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort
- Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

Bloc 10 Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social
- Animer les activités sociales et de loisirs

Bloc 11 Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

- Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien
- Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise des repas

Formation pratique : une période de stage en entreprise de 4 semaines réparties dans le calendrier de formation.

Évaluation



Chaque domaine de compétences de la formation A.D.V.D. est évalué :

Bloc 1 Etude de situation professionnelles numérique

Bloc 2 Etude de situation professionnelles numérique

Bloc 3 Mise en situation professionnelle

Bloc 8 Etude de situation professionnelle écrite

Bloc 9 Mise en situation professionnelle

Bloc 10 Etude de situation professionnelles numérique

Bloc 11 Mise en situation professionnelle



Certification “

*Pour obtenir le titre professionnel
Assistant(e) de vie dépendance,*

le candidat doit valider les 7 blocs de compétences constituant la certification puis valider les compétences sociales et transversales du titre dans le cadre d'un jury de certification.

Chaque bloc de compétence est valable à vie.



« L'éthique et la déontologie seront le socle de nos interventions pédagogiques :

« Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social ».

Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience.

Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : développer l'autonomie, la capacité de réflexion et d'analyse de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute.

Nous développons les principes de la relation d'aide qui se garde de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie.



L'équipe pédagogique

La coordonnatrice pédagogique de la formation ADVD (titulaire d'un DE de Conseillère en Economie Sociale et Familiale)

prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Elle coordonne les interventions des professionnels du secteur sanitaire et social.

Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence. Une professionnelle du secteur social, éducatrice spécialisée est référente professionnelle.

Nous faisons également appel à des professionnels du secteur sanitaire et social : Éducateur Spécialisé, Aide-Médico-Psychologique, Moniteur-Éducateur, Animateur, Socio-coiffeuse, responsables de structures collectives ou d'aide à domicile...

La place des usagers dans la formation : nous associons les usagers à la formation ADVD en valorisant leur expertise sur des interventions courtes ou de plus longues durées en fonction des thématiques abordées.

Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun



« Au CFPPA d'Ahun la formation ADVD s'appuie sur :

- Des visites de terrain.
- L'intervention de professionnels du secteur médico-social.



“ Le coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie par l'apprenant.

Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :
Demande devis : cfppa.ahun@educagri.fr

Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.

Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.

Voies d'accès à la formation et inscription

“ La formation ADVD est accessible selon modalités par les différentes voies :

- Formation initiale
- Formation continue, Contrat ou période de professionnalisation
- Apprentissage
- Compte Personnel de Formation : **RNCP : 37780**
VAE

L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. La validation d'acquis d'expérience est possible.

Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.

Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.





Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap

“ Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :

Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) : stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55 81 48 91

Locaux mis à disposition



Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques. “

Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.

Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

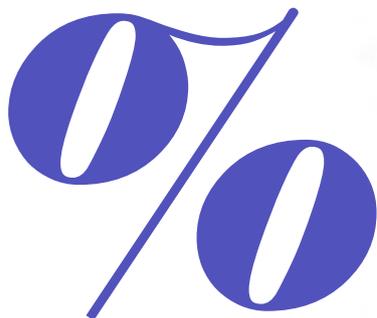


Pour plus d'informations

“ celine.lacombe@educagri.fr : **Coordonnatrice de la formation ADVD**
edwige.sommerer@educagri.fr : **Secrétaire pédagogique référente de la formation ADVD par apprentissage**
anne.marceron@educagri.fr : **Secrétaire pédagogique référente de la formation ADVD dans le cadre de la formation continue**
marine.tourtaud@educagri.fr : **Responsable VAE**



Indicateurs de la Formation



Données de la session	
Taux de réussite aux examens	75%
Taux de satisfaction des apprenants	100%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (sortants.....)	25%
Taux de poursuite d'étude	50%
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%

Nos Plaquettes :

Plaquette de la
formation – CFPPA



Nos coordonnées

EPLEFPA de la Creuse
CFA DE LA CREUSE
CFPPA DE LA CREUSE
Le Chaussadis
23150 AHUN
<https://ahun.educagri.fr/>

CFA :
Tel 05.55.81.48.91
Mail :
cfa.ahun@educagri.fr

CFPPA :
Tel 05.55.81.48.90
Mail :
cfppa.ahun@educagri.fr